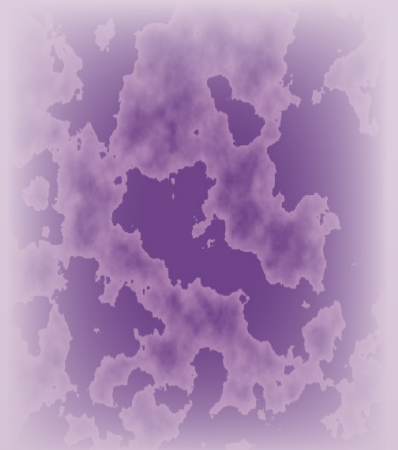


Les conséquences sur les marchés de l'emploi et du travail

EMPLOI
CHÔMAGE



Chômage



Une situation mitigée

Le taux de chômage picto-charentais baisse de 0,5 point et s'établit à 9,0 % en fin d'année 2010. Il repasse ainsi légèrement en-dessous du taux de chômage national. Cependant, le halo du chômage continue de progresser dans la région comme au niveau national. En effet, des demandeurs d'emploi ayant une activité continuent de gonfler les rangs des inscrits à Pôle emploi. En Poitou-Charentes, plus de 110 000 demandeurs sont inscrits en catégories ABC. La situation se dégrade plus particulièrement pour les seniors. *A contrario*, la situation s'améliore en 2010 pour les jeunes hommes qui avaient été les premières victimes sur le marché du travail au début de la crise.

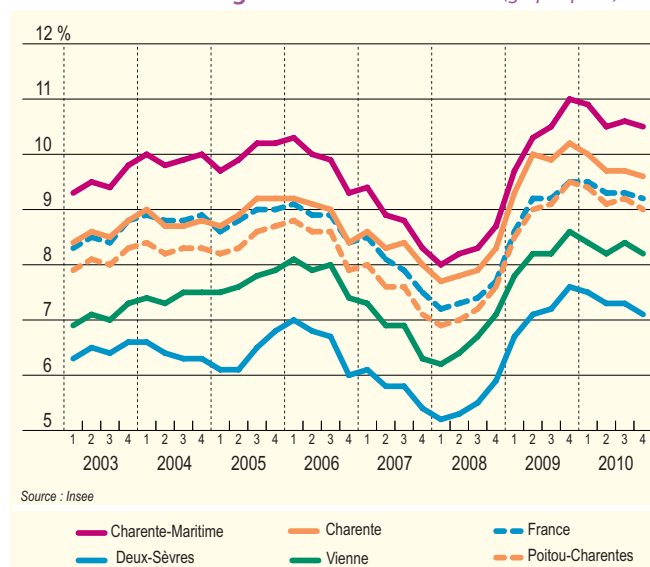
En Poitou-Charentes, au 4^e trimestre 2010, le taux de chômage localisé atteint 9,0 % (en données corrigées des variations saisonnières). Il baisse de 0,5 point par rapport au 4^e trimestre 2009. Cette baisse est légèrement plus forte que celle observée en France métropolitaine où le taux de chômage au sens du BIT diminue de 0,1 point pour s'établir à 9,2 % de la population active (*graphique 1*). Le taux de chômage du Poitou-Charentes repasse ainsi légèrement en-dessous du niveau national.

PLUS DE 110 000 DEMANDEURS D'EMPLOI

La hausse des demandeurs d'emploi, au sens large, se poursuit. Fin décembre 2010, 111 230 personnes étaient disponibles pour prendre un emploi (catégories ABC : définition plus large que celle du BIT), soit 4 970 de plus que fin décembre 2009. Il faut remonter à 1999 pour retrouver un niveau équivalent. Le point le plus bas se situe en mars 2008 avec moins de 85 000 inscrits (*graphique 2*).

Cette augmentation, de 4,7 % sur l'année (+5,1 % en France métropolitaine), concerne davantage les demandeurs d'emploi en activité réduite (BC : +11,4 %) que ceux n'ayant exercé aucun emploi même de très courte durée (A : +0,8 %).

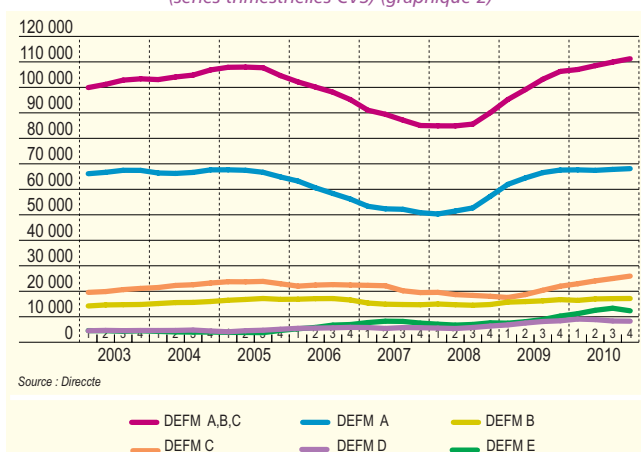
Taux de chômage localisé trimestriel* (*graphique 1*)



* Voir définitions

L'effectif des demandeurs d'emploi de catégorie A, ceux qui sont les plus proches de la définition des chômeurs au sens du BIT, s'élève ainsi à 68 116 personnes en fin d'année, soit 560 de plus qu'en décembre 2009. L'année 2010 a été marquée par une alternance de bons et de mauvais mois. Mais, globalement, la tendance est celle d'un net ralentissement de la progression des inscrits en catégorie A. Celui-ci avait en effet augmenté de 10 316 en 2009. L'année 2010 s'achève toutefois sur une note plus pessimiste : +670 demandeurs au second semestre, après -110 au premier.

Demandeurs d'emploi par catégorie en Poitou-Charentes
(séries trimestrielles CVS) (graphique 2)



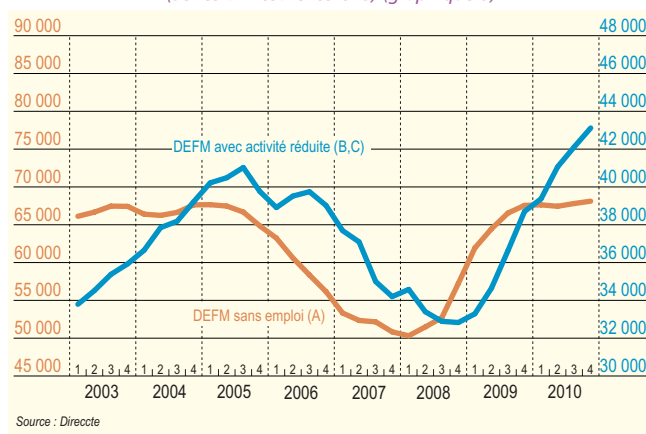
NOUVELLE HAUSSE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN ACTIVITÉ RÉDUITE

La tendance est différente pour les demandeurs d'emploi en activité réduite (BC). Le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité occasionnelle ou réduite, qui avait beaucoup diminué entre 2005 et 2008, poursuit sa forte hausse. Après +18 % en 2009, le nombre d'inscrits en catégories B et C augmente de 11,4 % en 2010 (graphique 3). Fin décembre 2010, il y avait 43 200 inscrits en catégories B et C. L'augmentation est de 4 410 sur l'année 2010 (après +5 870 en 2009). Contrairement à 2009 où, en lien avec la reprise de l'intérim, la croissance des activités réduites était plus forte chez les jeunes, la hausse de 2010 concerne davantage les seniors (+18 %), en particulier les hommes de 50 ans et plus (+26 %).

Globalement, au cours du mois de décembre 2010, 39 % des demandeurs d'emploi ont eu une activité salariée occasionnelle. La part des demandeurs d'emploi en activité réduite est toujours très élevée en Poitou-Charentes : 6 points au-dessus de la moyenne des régions. Traditionnellement, les femmes occupent

plus fréquemment une activité occasionnelle que les hommes (30 % des hommes et 42 % des femmes en 2009), mais notons qu'en 2010, cette pratique s'est davantage accrue chez les hommes (34 % des hommes et 43 % des femmes). Cette évolution est à rapprocher de la sortie de crise qui se traduit par une forte reprise des emplois intérimaires.

Demandeurs d'emploi et activité réduite
(Séries trimestrielles CVS) (graphique 3)



DÉGRADATION DE LA SITUATION POUR LES SENIORS

Contrairement à 2009, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC ne concerne pas toutes les tranches d'âge. En 2010, les jeunes enregistrent une amélioration qui contraste avec la forte hausse subie un an plus tôt : -310 en 2010 après +3 470 en 2009. L'inversion de tendance est particulièrement marquée pour les hommes de moins de 25 ans.

En revanche, la situation des seniors de 50 ans et plus se dégrade encore. L'augmentation du nombre des seniors demandeurs d'emploi touche aussi bien les hommes que les femmes. Elle est au total de 5,1 % en 2010 et ne s'est jamais interrompue depuis le début de la crise. Cette catégorie est devenue supérieure en nombre à celle des jeunes de moins de 25 ans (tableau 1).

Pour les âges intermédiaires, la hausse se poursuit en 2010 de façon beaucoup moins marquée qu'au plus fort de la crise. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC âgés de 25 à 49 ans augmente de 3,4 %. En 2009, la hausse était de 15,8 %. Dans cette tranche d'âge, l'évolution globale du nombre d'inscrits à Pôle emploi recouvre une légère baisse des demandeurs d'emploi de catégorie A (-1,2 %) et une croissance toujours forte des demandeurs d'emploi en activité réduite (+11,1 %).

Chômage



DAVANTAGE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DURÉE

Amorcée en fin d'année 2008, après plus de trois années de baisse continue, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi au chômage de longue durée se poursuit à un rythme élevé tout au long de l'année 2010. L'effectif des inscrits en catégories ABC depuis un an ou plus s'établit à 43 910 personnes en décembre 2010, soit 6 910 de plus qu'en décembre 2009 (+18,7 %) (tableau 2).

Avec cette progression, à peine moins forte qu'à l'échelon national (+19,7 %), la part des demandeurs d'emploi de longue durée augmente de +4,7 points pour atteindre 39,5 % en décembre 2010 (contre 37,7 % en France métropolitaine).

LA CHARENTE EST PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE

Entre décembre 2009 et décembre 2010, l'augmentation de l'effectif des demandeurs d'emploi de catégories ABC concerne les quatre départements de la région (tableau 3). La Charente (+7,1 %) est le département le plus mal placé, devant la Vienne (+5,1 %), les Deux-Sèvres (+4,7 %) et la Charente-Maritime (+3,1 %). Pour

nuancer la forte hausse en Charente, rappelons qu'en 2009, le département de la Charente avait enregistré la plus faible progression du nombre de demandeurs d'emploi de la région.

Le classement est le même si l'on prend en compte la seule catégorie A qui est la plus proche du chômage au sens du BIT et qui exclut les demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite. Dans ce cas, l'écart entre les départements est plus accentué. La situation de la Charente (+3,9 %) se démarque de celle des autres départements qui sont, soit proches de la stabilité (Charente-Maritime et Vienne), soit en légère baisse (Deux-Sèvres : -1,8 %). La Charente est le seul département de la région où la demande d'emploi des 25-49 ans reste orientée à la hausse. C'est également celui où le repli de la demande d'emploi des jeunes est le moins important.

Selon les zones d'emploi, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi est plus ou moins marquée : inférieure ou égale à +2 % pour la catégories ABC dans les zones d'emploi de La Rochelle, Saintonge Maritime, Montmorillon. Elle est relativement proche des moyennes régionale et nationale pour toutes les autres zones, à l'exception du Sud Charentes (+9,3 %) et de la Haute Charente (+10,3 %) (carte).

Demandeurs d'emploi de catégories ABC selon le sexe et l'âge (tableau 1)

Données CVS	2009	2010				2010	2009		2010	
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	Évolution (T/T-4)		Évolution (T/T-4)	
	Niveau	Évolution trimestrielle (%)				Niveau	Valeur	%	Valeur	%
Hommes	49 800	+0,9	+1,7	+1,0	+0,5	51 870	+9 640	+24,0	+2 070	+4,2
Femmes	56 460	+0,5	+1,2	+1,5	+1,8	59 360	+6 550	+13,1	+2 900	+5,1
Moins de 25 ans	19 310	-0,3	+0,1	-1,3	-0,2	19 000	+3 470	+21,9	-310	-1,6
25 à 49 ans	67 990	+0,3	+1,2	+1,2	+0,6	70 330	+9 280	+15,8	+2 340	+3,4
50 ans et plus	18 960	+3,0	+3,4	+4,0	+4,3	21 900	+3 440	+22,4	+2 940	+5,1
Poitou-Charentes	106 260	+0,7	+1,4	+1,3	+1,2	111 230	+16 190	+18,0	+4 970	+4,7

Source : DIRECCTE

Demandeurs d'emploi de catégories ABC selon l'ancienneté au chômage (tableau 2)

Données CVS	2009	2010				2010	2009		2010	
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	Évolution (T/T-4)		Évolution (T/T-4)	
	Niveau	Évolution trimestrielle (%)				Niveau	Valeur	%	Valeur	%
Moins d'un an	69 260	-1,7	+0,5	-1,0	-0,6	67 320	+7 300	+11,8	-1 940	-2,8
Plus d'un an	37 000	+5,2	+3,1	+5,2	+4,0	43 910	+8 890	+31,6	+6 910	+18,7
Poitou-Charentes	106 260	+0,7	+1,4	+1,3	+1,2	111 230	+16 190	+18,0	+4 970	+4,7

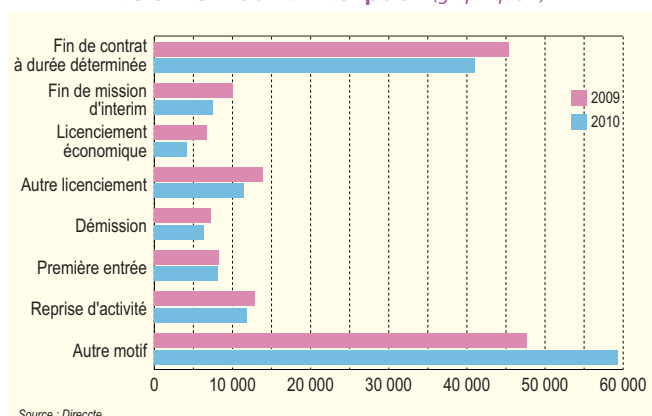
Source : DIRECCTE

EMBELLIE AVEC LE TASSEMENT DES NOUVELLES INSCRIPTIONS À PÔLE EMPLOI...

Sur l'ensemble de l'année 2010, Pôle emploi a comptabilisé 149 600 inscriptions (catégories ABC), soit 2 400 de moins (-2 %) qu'en 2009⁽¹⁾. L'analyse des motifs d'entrée est rendue difficile par la montée importante et continue du nombre d'inscriptions dont le motif n'est pas précisément déterminé (près de quatre inscriptions sur dix). Le nombre élevé des ruptures conventionnelles de contrat à durée indéterminée (6 400 inscriptions à Pôle emploi suite à ces ruptures en 2010) explique toutefois la majeure partie de la forte hausse (+11 700) du motif « autres ».

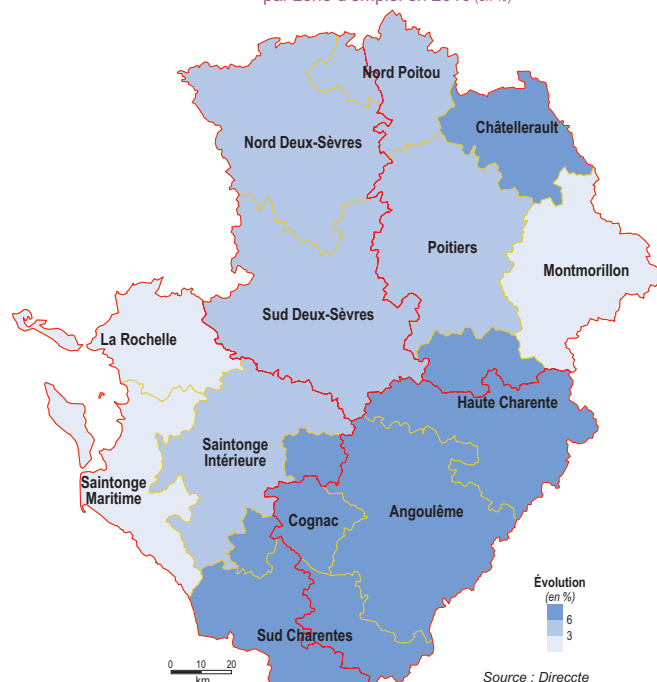
Excepté le motif « autres », l'évolution des flux d'inscription fait apparaître un recul important des demandes consécutives à un licenciement économique (-2 610) ou non (-2 510), à une fin de CDD (-4 380) ou à une fin de mission d'intérim (-2 580). Les démissions (-830) et les premières entrées (-180) ont également diminué mais dans une moindre mesure (graphique 4).

Nombre de demandeurs d'emploi ABC selon le motif d'inscription (graphique 4)



Concernant les inscriptions suite à un licenciement économique (4 100 dans l'année), elles ne prennent pas en compte les adhésions aux Conventions de reclassement personnalisé (CRP), ni celles correspondant aux Contrats de transition professionnelle (CTP) des bassins d'emploi de Niort et de Châtelleraut.

Évolution des demandes d'emploi (DEFM ABC) par zone d'emploi en 2010 (en %)



Demands d'emploi de catégories ABC selon les départements (tableau 3)

Données CVS	2009	2010				2010	2009		2010	
	T4	T1	T2	T3	T4	T4	Évolution (T/T-4)	Évolution (T/T-4)	Évolution (T/T-4)	
	Niveau	Évolution trimestrielle (%)				Niveau	Valeur	%	Valeur	%
Charente	22 250	+0,5	+1,7	+2,1	+2,6	23 820	+2 860	+14,7	+1 570	+7,1
Charente-Maritime	40 020	+0,5	+1,0	+0,8	+0,7	41 250	+6 510	+19,4	+1 230	+3,1
Deux-Sèvres	19 270	+0,5	+2,2	+1,4	+0,4	20 170	+3 460	+21,9	+900	+4,7
Vienne	24 720	+1,2	+1,2	+1,3	+1,3	25 990	+3 360	+15,7	+1 270	+5,1
Poitou-Charentes	106 260	+0,7	+1,4	+1,3	+1,2	111 230	+16 190	+18,0	+4 970	+4,7

Source : DIRECCTE

(1) Les flux d'entrée et de sortie sont désormais analysés sur l'ensemble des catégories A, B et C. Sur ce champ, la variation du nombre de demandeurs d'emploi est égale au solde des entrées et des sorties plus un résidu qui provient essentiellement d'un décalage d'enregistrement de certains flux dans les remontées statistiques mensuelles et de l'enregistrement particulier des demandeurs d'emploi changeant d'unité locale de Pôle emploi peu après leur inscription.

Chômage



Les bénéficiaires de la CRP et du CTP ont en effet le statut de stagiaire de la formation professionnelle et sont à ce titre comptabilisés dans la catégorie D des demandeurs d'emploi. En 2010, la CRP et le CTP, qui ont concerné 3 850 salariés en Poitou-Charentes, sont en net repli par rapport à l'année précédente (6 780 adhésions à ces dispositifs en 2009).

... ET LA HAUSSE DES RETOURS À L'EMPLOI

Les sorties de la liste des demandeurs d'emploi (143 400 sorties comptabilisées en catégories ABC) augmentent de 7 % sur un an, soit 9 600 sorties de plus qu'en 2009.

La hausse des sorties, très marquée au 1^{er} semestre (+11 % par rapport au même semestre de 2009), encore sensible au 3^e trimestre (+6 %), s'estompe au 4^e trimestre (+0,5 %). La comparaison s'effectue alors avec une période où les sorties, spécialement pour reprises d'emploi, étaient réparties à la hausse après « le plus fort de la crise ».

Sur l'ensemble de l'année, les sorties pour reprises d'emploi déclarées progressent au total de 3 220, et celles motivées par l'inscription à un stage de formation de 810. Seules les sorties pour dispenses de recherche d'emploi sont normalement moins nombreuses en 2010, du fait des conditions plus restrictives de cette mesure qui doit être supprimée à compter du 1^{er} janvier 2012.

Mais ce sont les sorties correspondant à un « défaut d'actualisation de la demande » qui augmentent le plus en 2010 (+4 610). Cette hausse peut être interprétée, du moins en partie, comme la manifestation d'une amélioration des retours à l'emploi. Une fraction importante des sorties pour absence au contrôle correspond en effet à des reprises d'emploi non déclarées (environ 40 % des personnes sorties pour non actualisation de la situation mensuelle ont en fait repris un emploi selon les enquêtes réalisées sur échantillon représentatif des « sortants » au niveau national).

MOINDRE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

L'activité partielle (ou chômage partiel) est un dispositif de prévention des licenciements qui vise à permettre aux entreprises rencontrant des difficultés économiques passagères ou liées à des circonstances exceptionnelles, de maintenir l'emploi des salariés en réduisant les horaires d'une partie ou de la totalité de leurs effectifs.

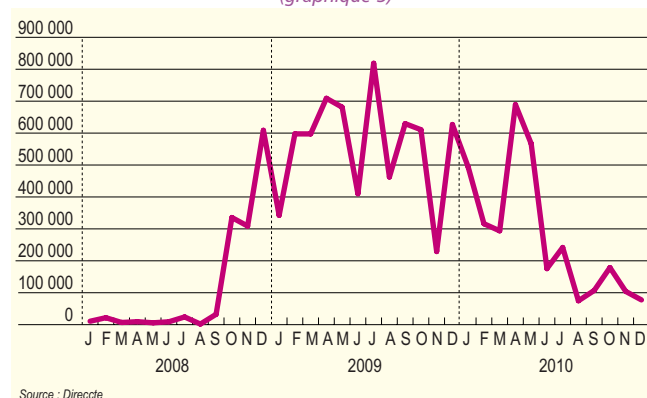
En 2010, près de 3 320 000 heures de chômage partiel, concernant 17 600 salariés, ont été autorisées en Poitou-Charentes. Le recours au chômage partiel s'est très nettement réduit par rapport à 2009 (graphique 5), année au cours de laquelle 6 738 000 heures concernant 50 000 salariés avaient été autorisées. La baisse du chômage partiel imputable à l'amélioration de la conjoncture économique est en fait plus forte que ces chiffres ne le laissent apparaître. Ceux-ci incluent en effet les demandes liées aux conséquences de la tempête Xynthia, avec notamment 390 000 heures autorisées dans le secteur pêche et aquaculture.

Hormis ces circonstances exceptionnelles, l'industrie reste le secteur qui effectue le plus de demandes de chômage partiel, avec 80 % des autorisations. Les secteurs de la fabrication de machines et d'équipements professionnels (511 000 heures), de la fabrication de meubles (255 000) et de l'industrie automobile (225 000 heures) sont les activités qui ont eu le plus fort recours à ce dispositif sur l'année 2010. Le département de la Charente-Maritime (1 394 000 heures autorisées) est de loin le département le plus concerné (tableau 4).

REPRISE DES OFFRES D'EMPLOI DE PLUS COURTE DURÉE

Avec 86 200 offres déposées dans les unités Pôle emploi de Poitou-Charentes, l'année 2010 se solde par une progression de 12 % des propositions d'emploi. Cette hausse est un peu plus accentuée que dans l'ensemble de la France métropolitaine (+10 %).

Évolution mensuelle de l'activité partielle en 2010
(graphique 5)



L'augmentation du nombre des offres d'emploi recueillies (+9 300 offres) tranche avec la forte baisse observée entre 2008 et 2009 (-11 860). Elle permet de retrouver un niveau assez proche de ceux enregistrés avant la crise. Le déficit n'est plus que de 3 % tant par rapport à 2008 que par rapport à 2007. Mais entre les deux périodes, la part des offres d'emploi durables s'est réduite de 7 points pour ne plus représenter qu'environ une offre sur trois.

Dans la région, la reprise des offres en 2010 est d'ailleurs moins marquée que dans l'ensemble de la France métropolitaine pour les contrats durables, CDI ou CDD de plus de 6 mois (+5,5 % en 2010 contre +9,5 %) ; elle est au contraire plus importante pour les offres de courte durée (+16 % contre +10,5 %).

L'activité partielle autorisée en 2010 par secteur et par département (tableau 4)

	Heures autorisées	
	Nombre	%
Fabrication de machines et d'équipements professionnels	511 497	15
Pêche, aquaculture	390 083	12
Fabrication de meubles	254 896	8
Industrie automobile	225 354	7
Transformation des métaux	199 833	6
Travail du bois, fabrication articles en bois	194 482	6
Construction	187 545	6
Conseils et assistance divers	163 388	5
Transformation des matières plastiques	127 937	4
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	118 657	4
Chaudronnerie, fab. de structures métalliques	99 693	3
Industrie du papier et du carton	93 071	3
Édition imprimerie reproduction	78 895	2
Commerce de gros inter-industriel	67 896	2
Autres transports terrestres	66 688	2
Industrie textile	60 544	2
Hôtels et restaurants	51 860	2
Autres secteurs	427 091	13
Total des heures autorisées	3 319 410	100
dont Charente	779 719	23
Charente-Maritime	1 394 405	42
Deux-Sèvres	662 241	20
Vienne	483 045	15

Source : Direccte

DÉFINITIONS - MÉTHODOLOGIE

Taux de chômage localisés

Aux échelons régionaux, départementaux et zones d'emploi, les taux de chômage localisés publiés par l'Insee synthétisent les informations issues de l'enquête Emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Du fait de ce mode d'élaboration, les taux de chômage localisés ne sont pas considérés comme étant « au sens du BIT (Bureau international du travail) ».

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage BIT sur la France métropolitaine à l'aide de la structure géographique observée dans les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite corrigée des variations saisonnières. La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations trimestrielles d'emploi au lieu de résidence par département. Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Le chômage localisé par zone d'emploi est obtenu en répartissant entre les zones ou fractions de zones d'emploi incluses dans un département, le nombre de chômeurs brut retenu au numérateur du taux de chômage départemental. Cette ventilation se fait au prorata du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A. Les données sont ensuite corrigées des variations saisonnières propres à chaque zone d'emploi et calées sur le nombre de chômeurs départementaux.

Taux de chômage BIT

Depuis fin 2007, l'Insee s'est rapproché de l'interprétation communautaire (Eurostat) de la définition du chômage au sens du BIT. En particulier, le simple renouvellement de l'inscription à Pôle emploi n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi, alors qu'il l'était auparavant ; néanmoins, un contact avec un conseiller du service public de l'emploi au cours du mois précédant l'enquête reste considéré comme une démarche active de recherche d'emploi. La série de chômage au sens du BIT est rétropolée pour tenir compte de cette nouvelle mesure.

Le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail.

Chômage



Nouvelles catégories de demandeurs d'emploi

Les Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (juin 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des

actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;

- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories.

Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories désormais utilisées à des fins de publication statistique et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1,2,3, hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1,2,3, en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6,7,8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A,B,C	Catégories 1,2,3,6,7,8
Catégories A,B,C,D,E	Catégories 1,2,3,4,5,6,7,8

Dispenses de recherche d'emploi

Les allocataires de l'assurance chômage (Aide au retour à l'emploi - ARE) âgés de 57 ans et demi ou, s'ils justifient de 160 trimestres d'assurance vieillesse, dès l'âge de 55 ans, peuvent bénéficier d'une dispense de recherche d'emploi. Les allocataires du régime de solidarité (Allocation de solidarité spécifique - ASS) en bénéficient dès 55 ans. Sont également visés par la dispense de recherche d'emploi, les bénéficiaires de l'Allocation équivalente retraite (AER), que cette allocation soit versée à titre de revenu de remplacement ou à titre de revenu de complément et ce, quel que soit leur âge.

Le nombre de demandeurs d'emploi dispensés de recherche d'emploi s'élève à 7 109 en Poitou-Charentes à la fin du mois de décembre 2010, soit une baisse de 18,5% en un an. Leur répartition par allocation est présentée ci-dessous.

	Décembre 2009	Décembre 2010	Évolution (en %)
ARE	4 238	3 260	-23,1
ASS	2 397	2 116	-11,7
AER	2 092	1 733	-17,2
Total	8 727	7 109	-18,5

Source : Pôle emploi